

Public Sénat, 5 avril 2022

Crimes de guerre en Ukraine : quelle est la compétence du parquet antiterroriste français ?



Le parquet national antiterroriste (Pnat) français a ouvert plusieurs enquêtes pour crime de guerre commis au préjudice de ressortissants français en Ukraine depuis l'invasion de la Russie. Il y a quelques mois un arrêt de la Cour de Cassation avait fortement limité la compétence de la justice française en matière de crimes internationaux. Explications.